Mise en ligne : 18 avril 2015.
Dernière modification :13 décembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

CLINIQUE ANGIER, rue Rousseau, Saïgon (1908-1938)

Expulsées de l'hôpital de Saïgon, les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres sont accueillies en 1908 par le docteur Henry Angier (dit plus tard Angier de Lohéac) (1862-1936), ancien médecin de 1re classe des colonies.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Le Journal des débats* et *Le Temps*, 1er janvier 1899)

Sont promus ou nommés au titre militaire

Chevaliers
MM. Angier, médecin de 1re classe des colonies.

Jean-Adolphe ROTON

Né le 8 octobre 1882 à Neauphle-le-Château
Marié le 24 septembre 1912 à Royan avec Lucette Gallay
Décédé à Grasse le 5 octobre 1966

LÉGION D'HONNEUR
Ministère de la guerre
(*Journal officiel de la République française*, 14 novembre 1915, p. 8206)

M. Roton (Jean-Adolphe)[Né le 8 octobre 1882 à Neauphle-le-Château], médecin-major de 2e classe au 22e rég. d'infanterie coloniale : médecin-major de la plus haute valeur et d'une conscience militaire hors de pair. Au feu depuis le 1er octobre 1914. A toujours assuré son service avec une bravoure remarquable, toujours en première ligne. S'est principalement distingué au cours de l'attaque des positions allemandes où il est allé jusque sous le feu relever des blessés. A déjà été cité à l'ordre de l'armée. [Exerce ensuite à la clinique Angier, de Saïgon.]

MINISTÈRE DE LA GUERRE
Légion d'honneur
(*Le Journal officiel de la République française*, 20 juillet 1918)

Chevalier du 10 juillet 1918
VIELLE (Albert-Eugène), médecin aide-major de 1re classe (réserve) à l'ambulance 203 [et futur chirurgien de la clinique Angier] : très bon chirurgien, constamment sur la brèche, a montré le plus beau dévouement en s'offrant spontanément pour transfuser

son sang [rhésus O] à deux reprises ; a procédé lui-même à l'opération en l'absence de tout chirurgien qualifié.

———————

1921 : ARRIVÉE DU DR ALBERT VIELLE, VENANT RENFORCER JEAN ROTON[1]

Albert Vielle (à distinguer d'Émile Vielle, médecin en Cochinchine lui aussi, qui n'était pas un parent) était né le 28 juillet 1884 à Bassevelle (Seine-et-Marne), de Félix Vielle, instituteur, et de Berthe Riché. En 1925, il épouse à Saïgon Henriette Haffner, élevée à la Sainte-Enfance (autre institution des sœurs de Saint-Paul de Chartres), fille d'Eugène Haffner, originaire de Strasbourg, et de Charlotte Mayer, fille de Joseph Mayer, grand producteur de poivre.

Sachant qu'Eugène Haffner avait été directeur du jardin botanique, puis (1907) directeur de la plantation d'hévéas de Xa-Trach, embryon de la fameuse Société des Terres-Rouges, membre du comité directeur de l'Association des planteurs de caoutchouc (démission en 1919) et délégué de la Chambre d'agriculture au conseil colonial de la Cochinchine[2] .

Albert Vielle et Henriette Haffner eurent une fille : Marie-George (11 juin 1928), filleule de Rioton.

Henriette Haffner avait deux sœurs : Germaine, mariée au Belge Jean Ectors, successivement directeur des Caoutchoucs de l'Indochine, administrateur des Caoutchoucs du Mékong, de Catecka au Kontum et de la Betsiboka à Madagascar. Et Andrée, mariée à son cousin Maurice Haffner (fils de Gustave).

Une sœur de Maurice Haffner, Marguerite, épousa Maurice Zeltner. D'où Jean, co-fondateur du négoce de textiles Rietmann-Poulet-Zeltner à Saïgon et Pnom-Penh, et Yvonne, mariée au publicitaire saïgonnais et éditeur d'annuaires R.-J. Dickson, d'origine écossaise [3].

———————

Saïgon
Une fraternelle agape
Le banquet des anciens élèves du Lycée Chasseloup-Laubat
(*L'Écho annamite*, 14 février 1922, p. 1 et 4)

À l'occasion du retour au pays natal de M. Nguyên-van-Thinh, interne des Hôpitaux de Paris, et de la promotion de M. Luu-van-Lang au grade d'ingénieur ppal des TP

Allocution de M. le lieutenant Nguyên-van-Xuan

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris. Eh bien ! Cela représente une haute intelligence, une somme énorme de travail et de dévouement. S'il est avéré que l'accès de l'École polytechnique est chose difficile, il me suffit pour montrer combien celui de l'internat de Paris l'est bien davantage, de dire qu'il y a environ trente polytechniciens en Cochinchine et je ne connais ici que deux anciens internes des Hôpitaux de Paris : M. le docteur Vielle et notre compatriote Thinh.

---

[1] Docteur Jean Roton : entré en 1922 au conseil de la Banque industrielle de Chine.

[2] D'après l'*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, où Eugène Mayer est désigné par un prénom inusuel, Charles. Le Conseil colonial était l'équivalent de notre actuel *conseil départemental* métropolitain mais élu par les seuls Français et naturalisés.

[3] Témoignage de Marie-George Vielle, fille du Dr Albert Vielle, recueilli en avril et mai 2015 à Paris par Pierre du Bourg, que nous remercions.

———————

Réserve
(Pour prendre rang du 11 décembre 1920)
(*Journal officiel de la République française*, 15 mai 1922)

M. Vielle (Albert-Eugène), troupes du groupe de l'Indo-Chine.

———————

1924 (avril) : Albert Vielle poursuivi pour appartenance à un jury d'honneur dans une affaire de duel de dentistes

———————

Abus de confiance
(*L'Écho annamite*, 29 avril 1925)

Une procédure de laquelle résultent les faits suivants :

L'indigène Tran Nho occupait l'emploi d'encaisseur à la fois chez le docteur Roton [et] à la clinique Angier. Le 2 octobre 1924 un certain nombre de factures, pour valeur totale de 464 $, lui étaient remises pour encaissement, par ses deux employeurs et aussitôt après, il partait monté sur une bicyclette appartenant au docteur Roton avec les factures à recouvrer. Jamais plus on ne le revit ni chez le docteur Roton où il logeait ni à la clinique Angier. L'information suivie sur plainte des intéressés établit que Nho s'était présenté chez les divers clients où il devait se rendre et avait touché d'eux pour le compte de ses maîtres la somme de 464 $. La même information permet de découvrir que l'accusé était un joueur invétéré et que, depuis quelques temps, il avait subi au jeu de grosses pertes ; il est vraisemblable de croire que c'est pour se couvrir de ses pertes qu'il a détourné les sommes qu'il avait reçu mandat de toucher.

Malgré toutes les recherches dont il a été l'objet, Nho n'a jamais pu être découvert. Cependant, comme les faits relevés à sa charge sont surabondamment prouvés et que, d'autre part, il a été possible d'établir son identité précise, il importe de suivre contre lui la procédure de contumace.

L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires.

En conséquence :

Le susnommé Tran Nho est accusé d'avoir à Saïgon, le 2 décembre 1924 :

1° Détourné au préjudice du docteur Roton qui en était propriétaire, une somme de 168 piastres qui ne lui avait été remise qu'à titre de mandat ou de dépôt, à charge de la rendre ou représenter ;

2° détourné au préjudice de la clinique Angier, qui en était propriétaire, une somme de 296 piastres qui ne lui avait été remise qu'à titre de mandat ou de dépôt, à charge de la rendre ou représenter, avec cette circonstance aggravante que lesdits détournements ont été commis alors que Tran-Nho était homme de service à gages des plaignants.

Crimes prévus et punis par les articles 406 et 408 du code pénal métropolitain.

Après lecture des faits par M. Adicéom, greffier-audiencier, réquisitoire de l'avocat général et délibération de la Cour. celle-ci a condamné Tran Nho par contumace, à 10 ans de réclusion.

———————————

Le développement économique du Langbiang
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 septembre 1925)

Depuis quelque temps déjà, séduits par l'excellence des terrains du Haut-Donnaï, les planteurs de café affluent dans cette région.

Nous savons que jusqu'à l'établissement définitif de la propriété moï, aucun terrain moï n'est donné en concession, mais seulement loué par un bail qui va jusqu'à 99 ans, ce qui n'empêche pas les demandes. Parmi ces dernières demandes de location des terrains moï, nous relevons :

Une demande de M. Roton, docteur en médecine à Saïgon, de 500 hectares sur la route de Djiring à Kinda.

LE CAMLY

———————

COCHINCHINE
Redressement du franc
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1926)

Il faut signaler qu'ont souscrit à la contribution volontaire : … Albert Vielle, 5.000 francs…

———————

Société d'enseignement mutuel de Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 8 mars 1927, pp. 1 et 4)

[…] Des personnalités éminentes ont bien voulu mettre leur savoir au profit de l'enseignement mutuel, en faisant des conférences au siège social. Citons par ordre de date :

……

M. le docteur Vielle, sur les progrès de la chirurgie moderne ;

M. le docteur Conil, sur le radium et le rayon X ;

———————

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1928)

Le docteur Vielle a inauguré par une conférence sur la tuberculose, à l'institution Taberd, le cycle des conférences d'hygiène et de vulgarisation médicale qu'il a préparées avec le docteur Roton.

———————

Vol
(*L'Écho annamite*, 10 septembre 1928)

Nguyen thi Tam, 29 ans, infirmière à la clinique Angier, rue Rousseau, y domiciliée, et Doan van Chinh, concierge de la clinique Angier, ont porté plainte contre inconnu pour vol de divers objets valant ensemble 16 p.

———————

TONKIN
(*L'Écho annamite*, 2 août 1928)
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1928)

Le Conseil de recherches scientifiques de l'Indochine comprend, pour l'année 1928, Messieurs :

……
Viel *[sic : Vielle (Albert)]*, chirurgien, Saïgon; ¡
……

Ceux qui arrivent
(*L'Écho annamite*, 8 novembre 1928)

Liste des fonctionnaires et militaires embarqués, à Marseille, le 29 octobre 1928, sur le « Chenonceaux », à destination de l'Indochine :

……
Santé : médecin Angier, femme, enfant.

Débarquement de onze chevaux
(*L'Écho annamite*, 13 décembre 1928)

Hier matin a eu lieu, au quai des Messageries maritimes, le débarquement de onze chevaux pur-sang anglais, commandés par la société des courses de Saïgon, pour divers propriétaires, dont les noms suivent : M. Combat, docteur Vielle [4], Me Dubreuilh, MM. Brun, [Valère] Guéry, Courtinat, Gay-Dhers, Gay-Poulet et Quang-Ton.

CORPS DE SANTE DES TROUPES
COLONIALES
PROMOTIONS
Réserve
(*Journal officiel de la République française*, 18 août 1929)

Au grade de médecin capitaine.

Les médecins lieutenants:
(Pour prendre rang du 16 août 1917.)
M. Vieille (*Albert*-Eugène), médecin lieutenant de réserve, en résidence à Saïgon.

COCHINCHINE
SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 septembre 1929)

---

[4] Jeune, il adorait les chevaux mais n'avait pu faire d'équitation faute d'argent.

M. Chassaing [5] sera opéré. — Nous apprenons que M. Chassaing, administrateur-maire de Dalat, qui vient d'être très souffrant d'une crise d'appendicite, est attendu à Saïgon, devant entrer à la clinique Angier pour y subir i'opération que son état rend nécessaire.

Nous prions M. Chassaing d'agréer nos vœux de prompt rétablissement.

———————————

INTERVIEW
LE DOCTEUR COULOGNER
RETOUR DE SAÏGON
L'organisation sanitaire de la Cochinchine
par René de Laromiguière.
(*Les Annales coloniales*, 19 septembre 1929)

Les établissements hospitaliers

[…] — Quels sont les grands établissements hospitaliers ?

— À Saïgon, l'hôpital Grall, du Service général, reçoit les militaires, les fonctionnaires, les « civils » européens quels qu'ils soient. Il est parfaitement outillé à tous points de vue ; la clinique Angier, payante, a également des médecins [Roton et Vielle] et un matériel excellents ; deux polycliniques municipales (elles seront trois bientôt) donnent de très utiles consultations. […]

———————

NÉCROLOGIE
M. Hubert-Adolphe Roton
(*Le Temps*, 12 octobre 1929)

M^lle^ Roton, le docteur et M^me^ Jean Roton, de Saïgon, ont la douleur de faire part de la mort de leur père, M. Hubert-Adolphe Roton, inspecteur primaire honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, décédé pieusement à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise), le 9 octobre 1929, dans sa 85^e^ année. Le présent avis tient lieu de faire-part.

———————————————

INDOCHINE
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
LA VIE ADMINISTRATIVE
Les soins donnés dans une clinique privée
(*Les Annales coloniales*, 28 décembre 1929)

Le député de la Cochinchine [Outrey], ayant attiré l'attention du gouverneur général sur les frais que supportent les fonctionnaires malades qui se font traiter dans une clinique privée, a reçu de M. Pasquier cette réponse :

« Vous avez bien voulu intervenir auprès de moi pour que les fonctionnaires puissent se faire traiter dans les cliniques privées, l'Administration prenant en pareil cas à sa

---

[5] Paul Chassaing (Toulouse, 1877-Monaco, 1948) : résident-maire de Phnom-penh, chef de la province de Kompong-thom (1924), inspecteur des affaires politiques du Cambodge, chef du Service d'assistance morale et intellectuelle des Indochinois en France (1927), attaché à l'Agence économique de l'Indochine, à Paris, résident-maire de Dalat (1928). Administrateur de la Société agricole et industrielle de Cam-Tiêm (puis de la Société indochinoise de plantations d'hévéas), des Hauts Plateaux Indochinois et des Hévéas de Xuan-Loc.

charge les frais qu'auraient occasionnés les soins donnés à ces fonctionnaires, si au lieu d'aller dans une clinique, ils s'étaient fait hospitaliser.

J'ai le regret de vous informer qu'il ne m'est pas possible d'accueillir favorablement votre suggestion. En effet, l'Administration a un intérêt majeur à ne pas favoriser l'exode des malades d'établissements dont le passage du service général au compte des divers budgets de la Colonie a imposé aux finances locales des charges très lourdes. Ces établissements étant ou devant être pourvus à bref délai des installations les plus modernes, le personnel médical y étant d'autre part un personnel choisi et dévoué, et le prix de la journée d'hospitalisation des plus modiques, il n'apparaît pas que les fonctionnaires puissent valablement témoigner de la répugnance à s'y faire traiter. Dans ces conditions, il vous apparaîtra certainement comme à moi-même qu'il convient de ne pas admettre de dérogation à la réglementation en vigueur et que les demandes de remboursement de frais pour soins à domicile ou pour hospitalisation dans les cliniques privées doivent être, comme par le passé, rejetées.

Je vous signale, toutefois, que le régime institué par l'arrêté du 4 août 1920 et qui permet aux fonctionnaires disposant de ressources modestes de recevoir des secours en argent pour soins. médicaux, continue à demeurer en vigueur : cette disposition permet ainsi d'atténuer ce que pourrait avoir de trop rigoureux la règle ci-dessus exposée dans des circonstances exceptionnelles telles qu'accident grave nécessitant le transport du blessé dans l'établissement le plus rapproché ou accouchement prématuré demandant une intervention immédiate, etc., etc. »

———————

COCHINCHINE
NÉCROLOGIE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1930)

M. Pech, administrateur de 1re classe des Services civils, chef de la province de Sadec, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé le 10 février à la clinique Angier, à l'âge de 59 ans.

———————

LÉGION D'HONNEUR
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1930)

M. Pasquier a remis la croix de la Légion d'honneur à la sœur supérieure Théophane. Elle est depuis 1902 à Saïgon qu'elle n'a jamais quitté ; elle a d'abord enseigné dix ans à la Sainte-Enfance, puis a été trois ans à l'hôpital de Choquan avant de passer à la clinique Angier où elle est depuis quinze ans.

———————

LÉGION D'HONNEUR
(*Les Annales coloniales*, 22 octobre 1930)

M. Pasquier, gouverneur général, a remis la croix de la Légion d'honneur à la sœur supérieure Théophane.

La fête eut lieu à la clinique Angier, à Saïgon, dans la salle de la Communauté coquettement décorée pour la circonstance.

M. Pasquier fut reçu par les Dr Roton et Vieille *[sic : Vielle]*. Et c'est en présence d'une assistance nombreuse que le chef de la Colonie décora solennellement la sœur

Théophane dont l'émotion était visible. Après une courte allocution prononcée par M. Pasquier, on sable le champagne.

———————

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1931)

COCHINCHINE
Conseil privé de gouvernement

M. Guiffray, directeur des Établissements Dumarest, est nommé membre du conseil privé en remplacement de M. Thomas, démissionnaire. MM. Lacaze et le docteur Vielle sont nommés conseillers suppléants.

———————

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1931)

Reviennent en France : MM. les docteurs Albert Vielle et René Montel.

———————

LÉGION D'HONNEUR.
Ministère des colonies
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1932)
(*Journal officiel de la République française*, 5 août 1932)

Au grade d'officier

Vielle (Albert-Eugène), docteur en médecine. Chevalier du 10 juillet 1918. Exerce son art en Indochine depuis plus de dix ans.

———————

MAISON DE SANTE ET DE CONVALESCENCE (Clinique Angier),
(*Annuaire générale de l'Indochine française*, 1933)

1, rue Rousseau,
Téléphone no 252.

Docteurs : Couput[6] , Roton, Vielle.

———————————

COCHINCHINE
NÉCROLOGIE
Sœur Théophane

———————————

[6] André Couput : né le 20 janvier 1890, arrivé en Indochine en 1922 comme médecin stagiaire de l'Assistance médicale, affecté en Annam. Médecin de 3e classe en 1926, affecté au service d'électrocardiologie de l'hôpital indigène de Cholon. Médecin de 2e classe en 1927. En septembre 1928, après avoir congédié son chauffeur, il porte plainte contre lui pour vol d'une magnéto, ce qui vaut à Trân Do huit mois de prison. En septembre 1929, il bénéficie d'un congé administratif de sept mois à solde entière à Paris. Médecin de 1re classe le 1er janvier 1930. Placé ensuite hors cadres, il s'associe à Roton et dirige le service maternité de la clinique Angier.

Lorsque, le 24 janvier 1933, mourut sœur Théophane, chevalier de la Légion d'honneur, supérieure de la clinique Angier à Saïgon, un piquet en armes lui rendit les honneurs et l'accompagna, l'arme basse, jusqu'au cimetière de [164] Thi-Nghé. Là, le docteur [Albert] Vielle rappela son origine angevine, la naissance de sa vocation, en lisant le martyre de Jean-Théophane Vénard, dont elle demanda à porter en religion le nom. Arrivée en Cochinchine, elle ne la quitta plus et ne revit jamais la France, ni sa chère Vierge de Chartres.

Aux prises avec un mal intérieur, elle répondit aux médecins, à l'annonce de leur diagnostic : « Je le savais depuis longtemps. »

Et pendant cinq mois de souffrances supportées « sans que sa sérénité en fut altérée », elle se prépara à la mort, en vue de laquelle elle avait vécu.

(René Gobillot, *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres*, Paris, Grasset, 1938, p. 163)

———————————

Suites de l'accident de l'hydravion d'Air-Orient à Beyrouth le 13 août 1932

INTERVIEWS-EXPRESS

———————————

COMMENT EST SURVENU LE TERRIBLE ACCIDENT OÙ M. TÉTART, CINÉASTE, A FAILLI TROUVER LA MORT ...ET QUI COÛTA LA VIE À DEUX AVIATEURS

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 janvier 1933)

M. Tétart, le sympathique opérateur d'Indochine films et cinémas, nous est revenu accompagné de Mme Tétart et de son jeune fils, par l'*André-Lebon* et il se trouve en traitement à la clinique des docteurs Vielle et Roton, rue Rousseau.

Il y devra faire vraisemblablement un séjour d'assez longue durée, car si ses jours ne sont plus en danger, une plaie ouverte de la cuisse gauche et une rotule brisée l'obligent encore à ne marcher qu'avec des béquilles.

……

———————————

COCHINCHINE

NÉCROLOGIE

Sœur Théophane

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1933)

Madame Marquis, en religion sœur Théophane, supérieure de la clinique Angier, est morte à Saïgon le 24 janvier d'un cancer de la face dont elle souffrait depuis plus de huit mois. Originaire de l'Anjou, sœur de Saint-Paul de Chartres, elle arriva à Saïgon en 1902 à l'âge de 24 ans. Elle enseigna 10 ans à la Ste-Enfance, puis resta trois ans à l'hôpital de Choquan et entra à la clinique Angier qu'elle ne quitta plus. Elle n'était jamais rentrée en France et M. Pasquier l'avait nommée chevalier de la Légion d'honneur en juillet 1930.

Les obsèques eurent lieu le 25 janvier à 7 heures ; M. Pasquier, gouverneur général, conduisait le deuil ; un peloton du 11e R. I. C. rendit les honneur et le docteur Vielle exalta dans un beau discours la vie de dévouement et d'abnégation de la défunte.

———————————

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

Un comité s'est formé, que préside le docteur [Albert] Vielle, pour élever une stèle à Gatille.

———————————

DÉCÈS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

Saïgon. — Le docteur Maire, 30 ans, de la clinique Angier.

———————————

COCHINCHINE
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 5 juin 1933)

À la clinique Angier, le nouveau tarif d'hospitalisation est de 7 piastres pour les Européens et de 3 p. 50 pour les Annamites ; pour les accouchements, de 200 piastres et 100 p.

———————————

Syndicat des médecins civils de Cochinchine
Siège social : 76, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon.
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 6)

MM. les docteurs	Adresses	Spécialités
COUPUT	76, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon	Médecine générale
ROTON	76, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon	Chirurgie et médecine générale
VIELLE	120, rue Mac-Mahon, Saïgon	Chirurgie et médecine générale

CARNET DE DEUIL
(*Les Annales coloniales*, 3 décembre 1935)

La sœur Saint-Joseph, de la clinique Angier, de Saïgon, est décédée dans cette ville le 27 octobre. Elle était arrivée en Cochinchine en 1912 et était la nièce de sœur Saint-Jean, de la même clinique.

Sa bonté, sa douceur et son dévouement avaient, en maintes circonstances, soulevé l'admiration respectueuse des malades qu'elle soignait.

———————————

(*Les Annales coloniales*, 31 janvier 1936)

On annonce la mort du docteur Henry Angier de Lohéac, chevalier de la Légion d'honneur, médecin principal en retraite des troupes coloniales.

———————————

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin,* 6 février 1936)

Le Dr Laimé est mort. — Nous apprenons avec peine le décès à Paris, le 16 janvier, du docteur Laimé, l'otorhinolaryngologiste bien connu, ancien collaborateur à la clinique Angier, qui avait été ici le directeur de la clinique de Cholon, puis avait exercé à son propre compte.

Rentré en France il y a quelques mois, le dévoué praticien avait eu à subit lui-même une opération très délicate mais qui avait parfaitement réussi.

Il se proposait de monter un cabinet à Paimpol.

Ce fut en allant à Paris pour acheter le matériel nécessaire qu'il prit un refroidissement suivi de la congestion pulmonaire qui l'a emporté en quelques heures.

Nous prions sa famille et ses amis d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

1936 (27 février) : création d'un rue Angier

ANGIER. — Rue du Dr.
(André BAUDRIT,
Guide historique des rues de Saïgon,
SILI, Saïgon, 1943)

9-10-B-C. — Orientée NO-SE. — Unit le boulevard Norodom à la rue d'Espagne. Cette rue longe une partie du Jardin botanique.

La rue Angier s'appelait primitivement rue n° 2 ; par arrêté du 2 juin 1871, elle devint la rue de Tay-ninh ; enfin, elle prit le nom de rue Rousseau en 1897. (Voir reg. délib., t. 10, p. 94-95. séance du 24 février 1897). Le nouveau nom, qui n'affecte que la partie SE. de la [83] rue Rousseau — où se trouvait la clinique du docteur — a été donné à cette artère par le conseil municipal, dans sa séance du 27 février 1936. (Voir reg. délib., t. 61, p. 299-301).

Mais par un arrêté en date du 23 janvier 1943, le gouverneur général vient de donner à la totalité de la rue le nom du Dr Angier.

Docteur (1862-1936). — Henry, Albert, Marie ANGIER DE LOHÉAC naquit en Bretagne en 1862.

Il entra dans la médecine navale et fit, au cours de sa carrière, plusieurs voyages autour du monde. C'est au hasard de sa navigation qu'il « découvrit » l'Indochine et qu'il s'y arrêta. En 1897, il fut d'abord détaché à l'hôpital de Pnom-Penh, au Cambodge, puis à celui de Mytho, en Cochinchine, et l'année suivante — 1898 — il était à l'hôpital civil de Choquan. Le docteur ANGIER, qui possédait une éducation médico-chirurgicale très étendue pour l'époque, avait une grande renommée parmi la population de Cochinchine : aussi, commerçants et colons se faisaient-ils hospitaliser volontiers à Choquan.

Rentré en France en 1906, il revint en Cochinchine l'année suivante En 1908, l'orientation politique de la France détermina sa ligne de conduite qui vaudra au docteur d'être compté au nombre des principales figures saïgonnaises.

A cette époque, en effet, sous l'impulsion d'une violente campagne anti-cléricale, les sœurs furent chassées des hôpitaux. C'est alors que le docteur ANGIER, catholique

convaincu, décida de donner sa démission de médecin principal de la marine et de créer une clinique où il pourrait recueillir quelques-unes des sœurs de St-Paul expulsées. Déjà, chacun connaissait ses qualités [84] de cœur et sa dextérité de praticien ; aussi, sa clinique bénéficia-t-elle d'un développement constant. Très expert en obstétrique, il mit au monde plus de mille enfants durant son séjour à Saigon.

Atteint du mal qui devait l'emporter, il rentra en France en 1930. Il mourut à Paris, à son domicile, 74, rue Raynouard (16e), le 26 janvier 1936, après plusieurs années de dures souffrances physiques et morales. Il était alors âgé de 74 ans.

La perte que la Colonie faisait au moment de cette mort est révélée par la lettre que M. le gouverneur PAGÈS écrivait, dès le lendemain 27 janvier, à M. le docteur ROTON, collaborateur du défunt.

« C'est avec une douloureuse émotion que j'ai appris, par les nouvelles de presse d'aujourd'hui, la mort du docteur ANGIER qui a laissé à Saigon le souvenir d'un praticien remarquable et d'un homme de bien.

« J'ai l'honneur de vous prier de trouver ici l'expression des condoléances émues que je vous adresse au nom de la Cochinchine et en mon nom personnel, et de bien vouloir être l'interprète de nos sentiments attristés auprès de la famille du défunt, des membres du corps médical de la Colonie et de tout le conseil et le personnel de votre honorable clinique.

« Veuillez agréer, docteur…

Signé : PAGÈS

De
lui :

— Cours pratique de médecine indigène, Saigon, Ménard et Rey, 1905.

[85]

— Guide médical. Formulaire pratique de pharmacie et de thérapeutique à l'usage des postes dépourvus de médecin, Saigon, Portail, 6e édition, 1940, 168 pp.

— Divers articles dans plusieurs revues médicales.

Sur lui :

« L'Opinion » du 27 janvier 1936, annonçant sa mort.

COCHINCHINE
Les Anciens Combattants et la bataille de la Marne
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 12 septembre 1937)

Le 23e anniversaire de la bataille de la Marne a été fêté dans la nuit du 4 au 5 septembre par les Anciens Combattants avec un éclat inaccoutumé.

Le banquet et le bal ont eu lieu à l'hôtel de ville de Saigon, paré et illuminé. Le banquet était réservé aux anciens combattants et leur famille, alors que le bal qui suivit comportait de nombreuses invitations.

À 20 heures, M. P. Pagès, gouverneur de la Cochinchine et ancien combattant, accompagné de Mme Pagès, arrive à l'heure H, reçu par le colonel Sée, président de l'Amicale des Anciens combattants. On se met aussitôt à table avec empressement pour absorber d'abord le « singe » et le « pinard » de 1914, puis l'excellent menu préparé par l'ami Luciani. La gaieté est grande, les mauvais jours, les atroces moments sont évoqués sans tristesse, les souvenirs s'échangent entre les poilus, Verdun, Moulainville, Fresnes, Clermont, la Champagne, les Flandres et les Vosges, tout le front glorieux de la Grande Guerre est évoqué par nos anciens poilus.

À 23 heures, M. le gouverneur général Brévié et Madame arrivent et le bal va commencer ; auparavant, et dans un silence total, La *Marseillaise,* représentée par Mme Fisbacher, coiffée du bonnet phrygien, se fait entendre, accompagnée par trois autres voix splendides, Mlle Weber, Mmes Vielle [7] et Homan.

C'est un moment indicible de pur sentiment patriotique qui s'empare de toute l'immense salle des fêtes de l'hôtel de ville.

Nous félicitons bien vivement les protagonistes de cette manifestation qui a ému aux larmes les anciens combattants.

Puis la bal commence et durera jusqu'à l'aube dans une atmosphère totale de cordialité et de joie.

Les Français savent se retrouver !

Nous complimentons sans réserve le colonel Sée et son comité pour la parfaite organisation de cette fête de la Délivrance et de la Patrie.

———————

Échos et nouvelles
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 18 décembre 1938)

La mère François de Saint-Michel, provinciale de la Cochinchine, les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres et les médecins de la clinique Angier font part à la population saïgonnaise de l'inauguration de la clinique Saint-Paul le 19 décembre 1938 à 10 h.

La clinique restera ouverte le 19 décembre à tous les visiteurs de 14 à 17 h.

———————————

Échos et nouvelles
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 25 décembre 1938)

La nouvelle clinique Saint-Paul destinée à remplacer l'ancienne clinique Angier. créée il y a trente années, a été inaugurée lundi à 10 h. […]

———————————

À Angier, il y avait 3 sections : femmes, hommes et indigènes. À Saint-Paul, cette différenciation n'existait plus [8] !

———————————

Voir :
Le Livre d'or de la clinique Angier : 4 et 17 photos inédites (Coll. Marie-George Vielle)

———————————

Suite :
Clinique Saint-Paul.

[7] Il s'agit bien de l'épouse du Dr Albert Vielle, née Henriette Haffner (D'après sa fille, Marie-George).
[8] Témoignage de Marie-George Vielle, fille du Dr Albert Vielle, recueilli par Pierre du Bourg.